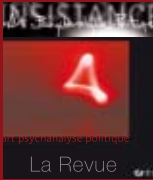




Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



La Revue
Insistance
Art - Psychanalyse
et Politique



Le jeudi 15 novembre 2007
de 15h00 à 18h00

A l'UNESCO, Salle I
125, Avenue de Suffren - 75007 Paris

A l'occasion de la
Journée mondiale
de la philosophie

L'UNESCO et la Revue INSISTANCE
vous invitent à la
lecture de la pièce
d'Alain Didier-Weill

**«Histoires
de la pensée
des droits
de l'homme»**

Mise en espace par
Daniel Mesguich

Débat public

Judi 15 novembre 2007, UNESCO, Salle I, de 15h00 à 18h00

«Histoires de la pensée des Droits de l'Homme»

- 15h00 Ouverture, Allocution de bienvenue**
Par Mme Moufida Goucha, Chef de la Section
Sécurité humaine, démocratie, philosophie (UNESCO)
- 15h15 La parole philosophique en scène**
mise en espace par Daniel Mesguich
Pièce d'Alain Didier-Weill avec Hésiode, Anaxagore, Antigone,
Socrate, Callicles, Luther, Erasme, Hobbes, Locke, Bossuet, Jurieu,
Rousseau, Julie de Lespinasse, Madame du Deffand, Saint-just,
Robespierre, Olympe de Gouges, Rosa Parks, Martin Luther King, Freud
- 16h45 Débat avec le public**
Dirigé par Jean Charmoille, Dominique Bertrand, Paolo Lollo

Lecture de la pièce par des membres de la Revue Insistance:

Gérard Albisson, Fabienne Ankaoua, Dominique Bertrand, Catherine Barbier, Jacques Barbier, Frédéric Bieth, Danielle Charmoille, Jean Charmoille, Jean Daviot, Catherine Fava-Dauvergne, Philippe Krejbich, Tamara Landau, Paolo Lollo, Claude Maillard, Michel Malandrin, Colette Mauri, Paola Mieli, Mitchélee, Jean Yves Montagu, Frédéric de Rivoyre, Charles Sarfati

UNESCO
125, Avenue de Suffren
75007 Paris
FRANCE
Tél.: +33.1.45.68.38.09
www.unesco.org/shs/fr/philosophy

INSISTANCE
Art - Psychanalyse - Politique
5 rue vicq-d'Azir
75010 Paris
Tél: +33 1 45 80 44 63
http://www.insistance.asso.fr/

**La pensée
des Droits de l'Homme
à l'épreuve de
la psychanalyse et
de la philosophie**

Un réel absolu distingue l'être humain des autres mammifères, c'est qu'il est parlant.

Cet accès étonnant à la parole pose d'emblée la question du rapport contradictoire que le sujet humain entretient avec la loi et avec le droit : a-t-il le devoir ou le droit de parler ?

Cette question nous plonge au coeur de l'expérience analytique, derrière la souffrance qui se manifeste dans un symptôme, ce qui se dévoile est l'existence d'une parole qui, du fait qu'elle ne peut pas se dire, s'est enfouie dans le corps en se convertissant en symptôme somatique muet.

Qu'un sujet puisse estimer qu'il n'a pas le droit de s'autoriser à parler à cause de ce qu'on nomme « traumatisme » depuis Freud, renvoie à ce paradoxe découvert par la psychanalyse.

Le sujet ne peut accéder au droit de parole que s'il a préalablement payé le prix exigé par la loi symbolique qui l'interpelle ainsi : « là où était le sujet de l'inconscient, tu as le devoir de devenir ».

La loi que le sujet doit rencontrer a un double versant : pour être autorisé à parler il doit assumer la loi écrite, mais pour s'autoriser à dire, il doit, comme Antigone, s'affilier à une loi symbolique non écrite qui ne garantit pas le dire de la vérité.

La rencontre entre la philosophie et la psychanalyse pose la question du rapport conflictuel entre **le droit naturel** et **la loi**.



INVITATION . RSVP Tél.01 45 68 38 09